

■ **Tardy & Tardy SA**, à Saint-Prex, Les Isles 1. Nouvelle société anonyme. Statuts: 28 mars 2002. But: acquisition et vente de tout objet immobilier. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Joël Tardy, président, Marinette Tardy et Michel Tardy, tous de Pampigny, à Saint-Prex, et avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire Philippe Zürcher, à Pampigny.
Journal no 3755 du 10.04.2002
(00429854 / CH-550.1.029.327-7)